

■ **Sinss Immo Sàrl**, à Froideville, CH-550-1041703-1, ges-
tion d'immeubles commerciaux ou industriels (FOSC du
30.09.2004, p. 15/2472056). Statuts modifiés le 27 avril 2009. Ob-
ligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence,
de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Le
capital social de CHF 20'000 est désormais divisé en 200 parts de
CHF 100. Sinss Charlotte et Sinss Walter sont maintenant chacun
titulaires de 10 parts de CHF 100 (précédemment 1 part de CHF
1'000) et Sinss Marc, qui est élu président des gérants, lequel con-
tinue à signer individuellement, de 180 parts de CHF 100 (précé-
demment 1 part de CHF 18'000). Communications aux associés:
par écrit ou par courriel. Selon déclaration des gérants du 27 avril
2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et re-
nonce à une révision restreinte.
Registre journalier no 6533 du 01.05.2009
(05008126 / CH-550.1.041.703-1)